

Règlement du concours de Poésie Aleph-Écriture/Inventaire 2024 « Nuit (s) »

Article 1 – Objet du concours

Le concours de textes de poésie organisé par Aleph-Écriture dans le cadre de la revue L’Inventaire est destiné à mettre en lumière dix poèmes écrits en langue française autour d’une même thématique. Parmi ces dix textes, l’objet est de décerner quatre prix de poésie Aleph-Écriture/Inventaire. Ces textes seront consultables pendant deux mois sur le site de l’Inventaire dans une rubrique dédiée.

Deux ateliers de deux heures soit quatre heures d’atelier autour de la poésie contemporaine sont organisés en distanciel sur le thème du concours, les lundi 4 mars et 18 mars de 18h30 à 20h30, et sont **inclus** dans les frais d’inscription.

Article 2 – Thème du concours

Le 1^{er} concours de poésie d’Aleph-Écriture et L’Inventaire, a pour thème « Nuit (s) ». Matrice du sommeil et des rêves, la nuit est aussi cet instant silencieux et suspendu propice à l’écriture. Il n’y a pas une nuit, mais des nuits, c’est pourquoi nous vous proposons d’écrire sur le thème Nuit (s).

A titre d’inspiration, voici une ligne extraite d’un des poèmes de **Fernando Pessoa** dans son recueil « Bureau de Tabac et autres textes d’Alvaro de Campos ».

Mon coeur est une auberge qui la nuit reste ouverte.

Autres sources d’inspiration, autant d’univers poétiques :

Un court extrait d’un poème issu de « Faut bien manger » **d’Emanuel Campo**, paru aux éditions la Boucherie littéraire (2019).

Soir

Une fois de plus, la lecture
d’un poème de Raymond Carver m’inspire
un recueil entier.
Elle dort à mes côtés comme à chaque fois
qu’elle dort à mes côtés. Ni elle, ni les enfants,
qui dorment eux aussi, ne sont témoins de ce qui se déroule
à quelques respirations des leurs.

Valérie Rouzeau, ces 2 lignes dans « Pas revoir » (La Table ronde, 2022)

Jusqu’à ton front c’est terminé tout le
monde dans la petite chambre rien oublier.

Extrait du poème de Lionel Ray, issu du recueil *Matière de nuit* (Gallimard, 2004)

Il y aura de nouvelles nuits
Elles ne sauront rien elles non plus
De ce qu'elles sont

Peut-être pensent-elles
Hors de toute pensée,
Et qu'on puisse leur donner
Un nom quelconque,
Nuit du solstice ou d'équinoxe
Nuit de Noël nuit des Rois
Ne change en rien
Leur signification nulle.

La Nuit du Chasseur, Charles Laughton. D'après le roman de Davis Grubb



*« Rêve, mon petit, rêve / Oh le chasseur dans la nuit /
Remplit de peur ton cœur d'enfant / La peur n'est qu'un rêve / Alors rêve, mon
petit, rêve. »*

Votre poème ou forme poétique ne devra pas excéder 3000 signes espaces inclus.

Article 3 – Dates du concours

Le concours est ouvert sur la Plateforme Teams d'Aleph-Écriture à partir du 12 février 2024 et le dépôt des textes se clôture le 4 avril 2024 à 18 heures.

Article 4 - Frais d'inscription

Participation : 20 euros (vingt euros).

En s'inscrivant au concours le participant bénéficie de deux ateliers sur Teams proposés autour de la nouvelle sur la thématique du sujet du concours, qui seront disponibles en réécoute sur la Plateforme durant toute la durée du concours.

Article 5 – Genre : poésie

Nous n'attendons ni sonnets ni alexandrins, mais une poésie libre, proche du courant de la « poésie du quotidien ».

Ces textes pourront aller de 1 à 3 feuillets (soit 1000 signes par page maximum, donc selon le nombre de page, jusqu'à 3000 signes au total). Votre poème peut aussi être très court. Ce qui

fait un poème n'est pas sa longueur mais son intensité, c'est pourquoi nous avons choisi de ne pas fixer de nombre exact de signes par poème, pour ce concours.

Un poème met en valeur l'épure, le rythme, la composition ; nous vous demandons ainsi de veiller à mettre en page votre poème.

Article 6 - Lauréats

Dix textes seront sélectionnés pour faire l'objet d'une publication-papier Aleph-Écriture sous la forme d'un livret en 2024.

Les dix textes seront accessibles pendant trois mois sur le site de L'Inventaire. En ce qui concerne leur publication sous forme de livret, L'Inventaire et Aleph-Écriture se réservent le droit de publier moins de dix textes (ou de surseoir), s'ils ne sont pas jugés correspondre aux critères de la publication papier.

Article 7 – Prix décernés

Le jury et le directeur éditorial de la Boucherie littéraire sélectionneront dix textes. Parmi eux, ils désigneront trois lauréats : les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix de poésie Aleph-Écriture/Inventaire. Les internautes éliront parmi ces poèmes un « Prix du public ». Chacun des dix lauréats recevra un livre de la Boucherie littéraire.

Le 1^{er} prix du jury – Le lauréat sera invité sur le stand de la Boucherie littéraire pour y présenter son texte dans une des manifestations poétiques où la Boucherie littéraire est présente en 2024-2025 et recevra un ouvrage de la Boucherie littéraire.

Il recevra également 300 euros en chèque cadeau à valoir sur un stage d'Aleph- Écriture et deux ouvrages de la Boucherie littéraire.

Le Prix du public - Le lauréat verra son texte enregistré en podcast, disponible sur toutes plateformes et sur L'Inventaire. Il recevra également un ouvrage de la Boucherie littéraire.

Le 2^{ème} prix - 200 euros en chèque cadeau à valoir sur un stage d'Aleph- Écriture et un ouvrage de la Boucherie littéraire.

Le 3^{ème} prix : 100 euros en chèque cadeau à valoir sur un stage d'Aleph- Écriture et un ouvrage de la Boucherie littéraire.

Article 8 - Annonce des résultats

Les résultats seront communiqués par mail le **21 mai** pour les dix premiers textes sélectionnés, et à partir du **30 mai** pour les textes sélectionnés par les internautes désignant le gagnant du prix du public. Les 3 premiers prix du jury seront alors annoncés.

Article 9 – Modalités de participation au concours

Votre poème devra être présenté en police 12, Times, interligne 1. Il devra être envoyé sous format PDF et porter votre nom de famille ou d'auteur ainsi que son titre. À partir du moment où votre fichier est posté, vous ne pourrez plus le modifier.

Chaque texte devra comporter un titre, inclus dans le document, ainsi que le nom de son auteur ou son pseudonyme. Il devra être déposé sur la plateforme Teams. Les participants doivent s'inscrire et s'acquitter des frais de participation de 20 €.

Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte. Le texte proposé ne devra pas avoir antérieurement fait l'objet d'une publication à compte d'éditeur, ni été antérieurement primé par un autre jury, ni faire l'objet d'un contrat d'édition à venir.

Article 10 – Participants

Ce concours est ouvert à tout candidat âgé de 18 ans au minimum (quel que soit son lieu de résidence et sa nationalité), à l'exception des salariés de la société Aleph-Écriture, des membres du jury et de leur famille.

Article 11 – Inscription au concours

L'inscription se fait via le formulaire dédié au concours où le participant renseigne ses nom, prénom et adresse e-mail et s'acquitte des droits de participation de 20 euros (vingt euros). L'équipe d'Aleph-Écriture lui enverra alors sous 48h (hors week-end) un lien Microsoft pour accéder à la plateforme Teams, et rejoindre l'espace du concours Inventaire : « Nuit(s) », où il pourra publier son texte.

Article 12 – Sélection des textes

Le jury sera attentif aux critères suivants : le respect du thème, le style, l'originalité, la force et la qualité de l'écriture.

Article 13 – Composition du jury

Le jury du concours de poésie 2024 sera composé du directeur éditorial de la maison d'édition de poésie la Boucherie littéraire, Antoine Gallardo, et de deux autrices, Danièle Pétrès, et Hélène Massip.

Article 14 – Droits

Les auteurs participants restent propriétaires de leur œuvre, ils cèdent à Aleph-Écriture les droits non exclusifs d'impression, de reproduction, de représentation et d'exploitation de leur nouvelle sous forme de représentation numérique et de lecture publique. La cession est consentie pour la durée de propriété littéraire et artistique fixée par la loi française.

Les auteurs garantissent les organisateurs et le jury de l'originalité de leurs œuvres; en garantissent la jouissance entière et libre de toutes servitudes, notamment tout ce qui peut tomber sous le coup des lois et dispositions relatives à la diffamation, à la vie privée et à la contrefaçon.

Article 15 : Informations nominatives

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n° 78-17 dite « Loi Informatique et Libertés », tout participant est informé de ce que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour sa participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Le participant est informé qu'il bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles le concernant. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant Aleph-Écriture au 9, rue de Saint-Petersbourg, 75008 Paris.

Les personnes qui exerceront leur droit de suppression des données les concernant avant la clôture du concours seront réputées renoncer à leur participation.

Article 16 : Confidentialité

Afin de permettre aux personnes inscrites de visionner les ateliers live sur la plateforme Teams proposés pendant la durée du concours, tous les ateliers vidéo seront enregistrés. Ces vidéos ne seront diffusées qu'aux participants inscrits et aux membres de l'équipe administrative et seront supprimés dans le mois qui suit la fin du concours.

Article 17 – Acceptation des clauses du règlement

Le fait de poser sa candidature au concours implique l'acceptation intégrale de son règlement.